

Paris, le 30 mars 2017

La CSMF soutient la grève des internes de spécialités le 31 mars

La CSMF soutient les internes anesthésistes-réanimateurs et hépato-gastroentérologues qui ont déposé un préavis de grève à partir du 31 mars pour sauvegarder la qualité de leur formation. Cette grève est le résultat de l'absence de dialogue concernant la réforme du troisième cycle des études médicales.

Tous les internes dénoncent le manque de concertation dans la refonte des maquettes de troisième cycle des études médicales et s'opposent au démantèlement de leur spécialité sous prétexte d'uniformiser les cursus. D'autres spécialités comme la cardiologie, l'ophtalmologie, ou la radiologie sont aussi concernées et mobilisées.

La CSMF réclame à la ministre de la Santé et la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de rouvrir et élargir les discussions avec l'ensemble des acteurs pour aboutir à un consensus.

Il est primordial de garantir un niveau de compétence et une qualité de soins homogènes pour toutes les spécialités sur tout le territoire, tout en renforçant l'attractivité des carrières médicales auprès des jeunes générations. L'enjeu est essentiel pour l'avenir de la médecine dans notre pays.

Dr Jean-Paul Ortiz - Président

06 07 86 08 83

jp.ortiz@csmf.org

Relations presse : Shakti Staal

01 43 18 88 17 / 06 77 58 25 08

com@csmf.org

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales. Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et l'UMESPE-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.